

Compte rendu du Conseil du 12 Décembre 2017

Tous présents

Délibérations :

- Transfert des zones d'activités économiques des communes à l'Agglo : le Maire lit le projet de délibération et précise que cela concerne les zones des communes qui n'ont pas encore fait l'objet de ce transfert.
- Rapport annuel sur les coûts et la qualité des services de l'Agglo pour la gestion des déchets, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif (contrôles obligatoires, tous les 8 ans environ et ces contrôles sont en cours sur le territoire).
- Autorisation au Maire de solliciter le Conseil Départemental pour une dotation sur les projets 2018 : Extension du columbarium, rénovations de la toiture de l'église et de la charpente de la Mairie.

☞ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Travaux des commissions :

Urbanisme :

- Une Déclaration Préalable de M. UNY pour la construction d'un abri bois

Communication :

- Le Bulletin municipal est en cours de réalisation. La distribution sera élargie au personnel de la cantine de l'IME.
- Retard de l'installation de la borne Wifi "cigale" sous le parvis de la salle des fêtes.

Agglo :

- "Patrimoine et culture" : les différents services d'archives seront centralisés à Romans.
- Les subventions 2018 ont été étudiées et les conventions pour les structures partenaires (la Cordonnerie, Scène de Musiques actuelles) ont été présentées.
- La commune de Triors va toucher environ 1 080 € de fonds de solidarité de l'Agglo.

Travaux :

- La porte Sud de l'école a été changée.
- Les travaux du local technique (derrière la salle des associations) ont débuté.
- Le réaménagement de l'appartement au-dessus de la mairie est fini. Il est maintenant loué.

Environnement :

- L'Agglo continue de s'engager pour les circuits courts et le bio. Elle soutient la conserverie mobile. L'Agglo étudie la prochaine campagne contre l'ambrosie.
- Le SYTRAD fait savoir que prochainement tous les déchets plastiques seront recueillis et triés.

CCAS :

- 48 Triorais âgés de 65 ans et plus étaient présents au repas de fin d'année. Tous ont apprécié ce moment de convivialité.

École :

- Les cours d'anglais de Mme KENNEDY sont suspendus. C'est la remplaçante à temps partiel de M. SCREMIN qui les assurera. Mme KENNEDY les reprendra au retour en plein temps de M. SCREMIN.
- L'évolution des rythmes scolaires : la majorité du CM serait pour le retour de la semaine scolaire à 4 jours. La décision sera prise fin janvier après un sondage auprès des parents, l'avis des enseignants, et une concertation avec les maires de Parnans et de Châtillon St Jean et aussi avec le SIVOS pour que les horaires soient compatibles entre les 4 écoles.

Mairie :

- Le Maire demande l'avis de tous les conseillers pour statuer sur la pérennisation du contrat de David CARAT notre agent communal: Une majorité des membres du conseil municipal donne un avis favorable.
- L'IME remercie la commune pour l'aide apportée lors de son marché de Noël.

Questions diverses :

- Un devis est proposé à la commune pour le broyage des branches déposées par les Triorais à la carrière. Les Triorais pourront récupérer les broyats gratuitement. Avis favorable du Conseil Municipal.
- Le livret d'accueil va être remis à jour prochainement.

Prochaine réunion du Conseil : mercredi 31 janvier 2018 à 20 H 30.